

## EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

### PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique de la formation d'éducateur de jeunes enfants, s'inscrit dans le projet pédagogique général de l'IFTS, qui le structure.

#### ➔ Textes règlementaires

Le projet pédagogique de la formation d'éducateur de jeunes enfants est élaboré en référence à :

- [Décret no 2018-734 du 22 août 2018](#) relatif aux formations et diplômes du travail social
- [Arrêté du 22 août 2018](#) relatif au socle commun de compétences et de connaissances des formations du travail social de niveau II
- [Arrêté du 22 août 2018](#) relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants et ses annexes.

Le référentiel de la formation d'éducateur de jeunes enfants est constitué de quatre domaines de formation :

- ↗ DF1 Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille.
- ↗ DF2 Action éducative en direction du jeune enfant.
- ↗ DF3 Institution, travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle.
- ↗ DF4 Dynamique interinstitutionnelle, partenariats et réseaux.

Ces quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « *initiation à la méthode de recherche* ».

#### ➔ Un « socle commun » du travailleur social

Faire du socle commun une condition de transformation de l'intervention sociale : former pour l'avenir, des travailleurs sociaux capables de travailler de manière pluridisciplinaire, en inter-professionnalité, pour appréhender les situations complexes et être un appui à l'inclusion sociale des personnes concernées.

C'est pourquoi, à l'IFTS, le socle commun représentera environ 55 % du temps pour les 3 formations : éducateur spécialisé, assistant de service social et éducateur de jeunes enfants. Pour cela nous avons choisi de :

- ✓ *Penser les fondamentaux nécessaires à la pratique des professionnels en travail social en identifiant en lien avec les référentiels d'activités et de compétences, quels que soient les champs d'intervention, les compétences à acquérir et les connaissances nécessaires.*
- ✓ *Penser des modalités pédagogiques qui permettent la confrontation entre étudiants des différentes formations. Ce sera autant d'espaces de construction du socle commun et de formalisation de l'identité du travailleur social.*

La prise en compte des principes fondateurs issus de la définition du travail social (Art. D. 142-1-1. CASF) permet de renforcer l'intérêt du socle commun, le/la travailleur social étant en situation de pouvoir intervenir sur des champs différents, dans des contextes et positionnements variables, mais tous portés par une préoccupation centrale et des principes présentés dans la définition tels que :

- ✓ *L'émancipation des personnes.*
- ✓ *L'accès à l'autonomie.*

- ✓ *La protection des personnes.*
- ✓ *La participation des personnes.*
- ✓ *Le développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement.*
- ✓ *La valorisation des savoirs issus de l'expérience des personnes bénéficiant d'un accompagnement social.*
- ✓ *La co construction des réponses à leurs besoins.*
- ✓ *L'inscription du travail social sur des territoires où il est partie prenante du développement social.*

Il s'agit donc de développer des compétences qui renvoient aux postures professionnelles et de s'approprier des connaissances qui fondent ces postures.

Ces compétences ont été cataloguées dans trois registres.

## ➔ **Un socle commun de compétences au niveau licence : Trois registres**

↗ **Compétences éthiques et de positionnement professionnel (R1) :** savoir-faire et savoirs basés sur le respect des personnes et leurs droits)

↗ **Compétences techniques en intervention sociale (R2) :** savoirs et savoir-faire d'intervention (intervention individuelle/collective, mobilisation des ressources, diagnostic de situation/de territoire, méthodologie de projet, co-construction de projets...)

↗ **Compétences transversales (R3) :** génériques mobilisables dans diverses situations professionnelles. Elles sont par nature transférables.

## ➔ **L'articulation de la construction de l'identité professionnelle du travailleur social avec les trois registres**

La détermination des étapes de construction de l'identité commune des travailleurs sociaux à partir des registres de compétence, passe par l'identification :

- ✓ *Des besoins des personnes concernées.*
- ✓ *Des attentes des employeurs.*
- ✓ *Des compétences attendues à l'issue de la formation.*

Pour inscrire cela dans un parcours nous avons élaboré une **fonction « liante »** prenant appui sur deux types de groupes:

↗ **Les Groupes de Réflexion de d'Analyse de la Pratique Professionnelle (GRAPP).** Ces groupes permettront aux étudiants de réfléchir et de réinterroger leurs pratiques pendant les périodes de professionnalisation (stages) mais aussi pendant les périodes de formation théorique à l'IFTS.

↗ **Les Groupes de Suivi Professionnalisation et Réflexivité (GSPR)** Ces groupes permettront le suivi de l'orientation et de la professionnalisation de l'étudiant pour penser et orienter sa propre formation. Ce suivi peut se faire en présentiel ou à distance notamment en utilisant des outils collaboratifs numériques tels que la classe virtuelle. Les GSPR sont placés sous la direction scientifique de l'Entité Recherche Action (ERA) en lien avec les formateurs qui suivront ces groupes afin d'articuler professionnalisation et réflexivité.

- ✓ **Pour les semestres 1, 2 3 et 4,** ce groupe favorise l'analyse des expériences et permet de révéler les savoirs pratiques et les liens avec les connaissances d'où ils puisent leurs sources. Il repose sur la coopération et la réciprocité formatrice. C'est un espace d'alternance. L'hybridation des formations avec du non présentiel doit également permettre de l'animation collective, y compris pendant les périodes de professionnalisation en associant les formateurs de terrain. Ce groupe aura aussi pour objectif de permettre aux étudiant de prendre de la distance par rapport à leurs représentations et de s'inscrire de faite dans la démarche réflexive de la recherche (construction d'une problématique, d'hypothèse de recherche...)

- ✓ *Pour les semestres 5 et 6* le GSPR est placé sous la direction scientifique de l'entité Recherche Action (ERA). Il s'agit d'articuler expériences, savoirs pratiques et les connaissances auxquelles ils se réfèrent afin de produire une démarche réflexive. A ce stade les expériences professionnelles et les questions qu'elles suggèrent constituent sujets et hypothèses de recherche. Cette démarche est accompagnée par des professionnels et des chercheurs qui apportent un étayage scientifique et méthodologique (démarche, méthode et outils de recherche) articulée avec les accompagnements à l'élaboration du mémoire qui seront précisés par la suite.

In fine, le parcours de formation professionnalisant se construira en 6 étapes sur les 6 semestres. Ces étapes représentent les piliers de la construction de l'identité professionnelle.

**Le parcours peut être synthétisé de la façon suivante :**

Semestre	Suivi	Identité (pilier) R1	Techniques et modalités d'intervention R2	Publics/contextes d'intervention R1/R2	Compétences transversales R3
S1	GSPR	L'éthique	L'observation La bientraitance	La vulnérabilité	Langues
S2	GSPR	Le positionnement professionnel	La démarche projet L'équipe La coopération avec l'environnement	Les ressources des personnes concernées La capacité Les personnes en situation de handicap	Numérique
S3	GSPR	Participation et citoyenneté	Action collective Diagnostic de territoire	Inclusion modèle SOIF Exclusion La diversité L'interculturalité	
S3	GSPR	Droit, politiques publiques et pratiques concrètes.	De la posture au dispositif : accompagner !	Protection de l'enfance TS et psychiatrie Les approches et comparaisons européennes et internationales	
S4	GSPR	Praticien réflexif	Séminaire de recherche : les étudiants pourraient présenter leur projet de mémoire. Techniques de recherche Réflexivité et pratique professionnelle.	La recherche-action : objets ou sujets de recherche ? La dimension réflexive face à l'institution, à la relation d'accompagnement, à l'environnement social et politique	Compétences informationnelles
S5/S6	GSPR	Intervention sociale	Professionnel en devenir et avenir du travail social	Professionnalisation Identité professionnelle	

## ➔ L'approche spécifique à la formation d'éducateur de jeunes enfants.

L'éducateur de jeunes enfants est parmi les travailleurs sociaux le spécialiste de la petite enfance. Il est un acteur des politiques sociales d'inclusion, de lutte contre l'inégalité et d'accès à la culture pour tous.

Les profondes évolutions du contexte social, économique et politico-administratif français ces quarante dernières années ont des conséquences sur les logiques d'intervention sociale et engendrent un contexte singulier dans lequel s'inscrit le travail social avec des enjeux très forts qui se dégagent pour la formation au métier d'éducateur de jeunes enfants.

Le contexte actuel se caractérise par :

- ✓ *Une augmentation de la précarité, avec un chômage important, la diminution des solidarités primaires, le développement des phénomènes de « disqualification sociale » et de « désaffiliation sociale » entraînant une diversification et une hétérogénéité des destinataires de l'action sociale,*
- ✓ *La diminution de la participation aux formes traditionnelles et organisées d'exercice de la citoyenneté et d'action collective et de crise de la démocratie,*
- ✓ *Des questionnements autour de la place des citoyens dans la construction des politiques publiques qui les concernent, et de remise en cause de la pertinence des logiques d'interventions descendantes : le développement des processus de participation s'inscrit dans ce contexte.*

La transformation du contexte réoriente une partie de l'action des éducateurs de jeunes enfants.

L'évolution récente des politiques publiques concernant la petite enfance, le rapport de Sylviane Giampino "Développement du jeune enfant : Modes d'accueil et Formation des professionnels" (mai 2016), le récent rapport et les propositions issus de la concertation nationale menée de janvier à mars 2018 dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, voulue par le gouvernement, donnent des orientations.

Les préconisations des différents travaux précédemment évoqués, soulignent des axes essentiels pour l'exercice professionnels des d'éducateurs de jeunes enfants :

- ✓ *Travailler en équipe pluridisciplinaire (sanitaire, éducatif, culturel, social...).*
- ✓ *Participer à l'alliance avec les partenaires locaux pour un continuum éducatif.*
- ✓ *Reconnaître la place des parents comme 1<sup>ers</sup> acteurs de l'éducation de leur enfant dans un esprit de coéducation.*
- ✓ *Faire connaître et reconnaître les outils de soutien à la parentalité et développer de nouvelles ressources aux services des parents.*
- ✓ *Former les éducateurs de jeunes enfants à l'accueil de la mixité sociale.*

C'est sur ces derniers enjeux que doit évoluer la culture professionnelle de l'éducateur de jeunes enfants et, bien que déjà présents dans la formation, nous allons les renforcer en intégrant plus encore les évolutions du contexte socio politique et socioéconomique ainsi que les attentes des parents et les besoins des enfants.

La formation permet aux étudiants d'acquérir les compétences professionnelles pour exercer le métier, mais aussi pour être en capacité de faire évoluer leurs pratiques professionnelles afin de s'adapter aux évolutions à venir. Trois axes se dégagent.

### 🔗 AXE 1 : Former des éducateurs de jeunes enfants en capacité d'éduquer.

L'éducateur de jeunes enfants établit au quotidien une relation personnalisée respectueuse de l'enfant de ses rythmes, de ses besoins, de ses émotions et de ses particularités, de sa parole, et de son environnement familial et social.

Il instaure un cadre sécurisant physique et affectif en se dégageant de stéréotypes de genre et en favorisant la rencontre et la relation.

Il porte attention à l'éducation et à l'insertion des enfants en situation de handicap.

## 🔗 AXE 2 : Former des éducateurs de jeunes enfants en capacité de prévenir et de prendre en compte les compétences des familles.

La prévention des risques d'exclusion et le soutien à la parentalité sont essentiels dans l'activité des professionnels de la petite enfance.

L'éducateur de jeunes enfants promeut des actions de prévention prévenantes. L'approche prévenante de la prévention s'appuie sur la référence humaniste, « elle s'inscrit dans toute démarche qui consiste à éviter des dommages occasionnés à la personne, cela en prenant soin de sa dignité et en soutenant sa capacité à renouer la confiance, en l'autre et en soi »<sup>1</sup>

L'accompagnement à la parentalité est envisagé à partir des compétences des familles et dans une perception globale de l'environnement de l'enfant. Pour aller à la rencontre du public sur le territoire, la formation, permet d'expérimenter des actions éducatives et sociales « hors les murs », à l'image de la pédagogie sociale.

## 🔗 AXE 3 : Former des éducateurs de jeunes enfants en capacité de piloter et coordonner.

La dimension, conception, élaboration, animation et coordination du projet éducatif et social spécifique de l'éducateur de jeunes enfants, doit pouvoir s'exprimer au sein d'équipe pluri-professionnelle.

L'éducateur de jeunes enfants est engagé à porter le projet social et éducatif de la structure qui l'emploie, tant au niveau de la dynamique interne que dans l'environnement de proximité. Ainsi, il collabore avec l'ensemble des partenaires, sociaux, éducatifs, culturels, sanitaires, pour construire un parcours cohérent pour l'enfant et sa famille sur le territoire. A ce titre, il doit être en mesure d'appréhender la complexité des systèmes de coopération inter institutionnel, de repérer les orientations politiques petite enfance au niveau local, régional, national et Européen et d'y apporter son éclairage.

Si la formation ne prépare pas à devenir directeurs d'établissement elle reconnaît et intègre que des éducateurs de jeunes enfants accèdent de plus en plus rapidement à des postes de direction et sensibilisent les étudiants à cette fonction.

## ➡ Modalités de communication du projet pédagogique et d'information avant inscription

L'ensemble du projet pédagogique est disponible sur le site Internet de l'IFTS en téléchargement libre, sans inscription ou création de compte.

Avant le démarrage de la campagne d'admission, en décembre de chaque année, quatre informations collectives sont organisées à l'IFTS. Un temps de présentation (diaporama) est dédié à la présentation des projets pédagogiques.

L'IFTS est présent sur les forums métiers des principaux lycées de l'Isère, et, à cette occasion, communique largement sur les projets pédagogiques des différentes formations. Ces forums sont l'occasion de présenter les projets pédagogiques aux professeurs principaux, chargés du conseil et de l'orientation des élèves.

Tous les ans, avant le démarrage de la campagne « Parcours Sup » l'IFTS organise une Journée Portes Ouvertes au cours de laquelle les projets pédagogiques sont présentés, expliqués et commentés par les responsables des formations, formateurs et étudiants.

---

<sup>1</sup> (2012). Postface. Conditions et qualités d'une prévention prévenante pour la petite enfance. Dans *La prévention prévenante en action* (pp. 228-232). Toulouse, France: ERES. doi:10.3917/eres.colle.2012.01.0228.